

Grâce à ce portail, vous pouvez :

- Inscrire vos enfants à la restauration scolaire (obligatoire)
 - Consulter vos factures en ligne
 - Communiquer avec le service Éducation-Restauration
 - Accéder aux informations utiles :
 - Menus
 - Tarifs
 - Actualités diverses
 - Comptes-rendus des activités périscolaires
- Accès direct depuis la page d'accueil du site officiel :
<https://portailfamille.mairie-vitre.fr/guard/login>

PORTAIL FAMILLE

Un service en ligne pour simplifier vos démarches !

La **Mairie de Vitré** met à votre disposition le **Portail Famille**, un espace en ligne dédié aux familles ayant des enfants scolarisés dans les écoles publiques de la ville.



VITRÉ
Porte de Bretagne



ACCÈS AU PORTAIL FAMILLE – PÉRISCOLAIRE & RESTAURATION

Aller sur le **Portail Famille** et accéder à l'espace **Périscolaire & Restauration**



VOUS N'AVEZ PAS DE COMPTE ? → INSCRIVEZ-VOUS

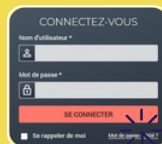
Suivez les étapes de création de compte :

- Renseignez les informations demandées, puis cliquez sur « **Enregistrer** ».
- Munissez-vous de votre **numéro de dossier** (fourni par le service Éducation).
- Indiquez votre **nom de famille** et renseignez votre **adresse e-mail**.
- Cliquez ensuite sur « **Enregistrer** ».
- Lisez et acceptez les conditions générales, puis cliquez sur « **Valider mon inscription** ».
- Un e-mail d'activation vous sera envoyé : **cliquez sur le lien dans les 24 heures pour valider votre inscription**.



VOUS AVEZ DÉJÀ UN COMPTE ? → CONNECTEZ-VOUS.

Rendez-vous sur la page de connexion du Portail Famille, et entrez votre **nom d'utilisateur** et votre **mot de passe**.



NAVIGUEZ FACILEMENT DANS VOTRE ESPACE FAMILLE :

MON DOSSIER

- Consulter vos informations personnelles
- Modifier vos coordonnées téléphoniques
- Choisir de recevoir vos factures par mail
- Accéder aux documents du service (factures, notices, etc.)

SIMULATION

- Saisir votre quotient familial
- Connaître les tarifs appliqués
- Identifier l'école de secteur correspondant à votre adresse

MESSAGERIE / NOUS CONTACTER

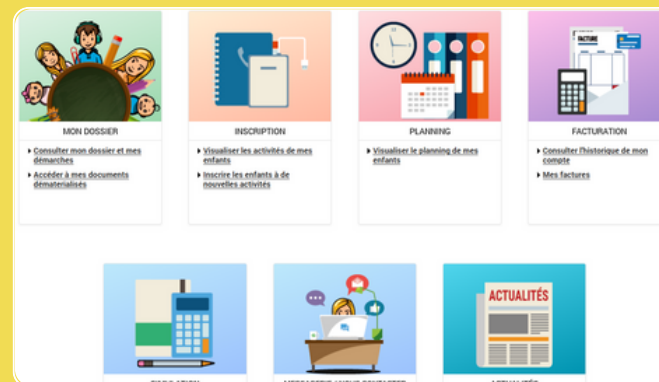
- Envoyer un message au service Éducation-Restauration
- Lire les réponses et les informations reçues

INSCRIPTION

- Inscrire votre enfant à la restauration scolaire et aux activités périscolaires

ACTUALITÉS

- Suivre les informations importantes publiées par les services municipaux





RÉSERVATION DES REPAS

Cliquez sur **INSCRIPTION**.

Vous pouvez désormais inscrire vos enfants aux activités périscolaires.



DEMANDE D'INSCRIPTION

1 Pour effectuer une nouvelle inscription, choisissez le type d'activité puis la personne.

Activité* :
Activités périscolaires ▼

Personne* :
Angeline ▼

INSCRIRE

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES 1 inscription/demande

Seules les activités en cours ou futures, correspondant à la tranche d'âge de votre enfant, sont affichées dans le formulaire d'inscription.

SAISIE D'UNE DEMANDE D'INSCRIPTION
Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*).

Restaurations scolaires

> Angeline
Inscription à partir du 01/09/2023

Validée

Planning

Cliquez sur **INSCRIRE** puis sur **PLANNING**.

Déroulez sur la flèche des **ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES** puis sur **RESTAURATION SCOLAIRE** et cliquez sur **PLANNING**.

Portail Famille

ACCUEIL DOSSIER INSCRIPTIONS PLANNING FACTURATION SIMULATIONS MESSAGERIE ACTUALITES

04 JUILLET 2023

Charles : Septembre 2023
Coût de la période : 0.00€

MENSUEL QUINZAINE SEMAINE

Restaurations scolaires

MODIFIER

MODIFICATION EN COURS

0 réservation en attente

0 réservation en attente

TERMINER LES MODIFICATIONS

FAMILLE ACTIVITES

Angeline

Charles

Inscriptions :

Restaurations scolaires

LUS

Yohann

Cliquez sur **MODIFIER** pour sélectionner les jours où votre enfant déjeunera, puis validez.

Pensez à bien inscrire chaque enfant et à enregistrer vos informations.

Le pointage peut se faire à la semaine, à la quinzaine ou au mois, selon vos besoins.

Pour modifier votre saisie, retournez dans **INSCRIPTION / VISUALISER LES ACTIVITÉS**, puis cliquez sur **PLANNING, MODIFIER**, ajustez les jours, validez, puis cliquez sur **TERMINER LES MODIFICATIONS**.

L'option **MODIFICATION AVANCÉE** permet un pointage selon une périodicité étendue (année complète, garde alternée, etc.).

SAISIR RAPIDEMENT DES JOURNEES

Attention, l'ajout de réservation périodique ne supprime pas les informations qui pourraient déjà exister.

SAISIE D'UNE SEMAINE TYPE

Les champs obligatoires sont précédés d'un astérisque (*)

Activité* :
Restaurations scolaires

Personnes concernées* :
Lus Angeline Yohann Charles

De* :
01 septembre 2023

Au* :
01 octobre 2023

Périodicité* :
Tous les semaines

Statut des semaines :
Semaines régulières : ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Semaines particulières : ☐ Mercredi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

Annuler

ENREGISTRER



RAPPEL DES RÈGLES DE RESERVATION DES REPAS

- **Réservation obligatoire des repas 3 jours avant** via le Portail Famille
- Sans réservation, le repas sera facturé avec **2 € de pénalité dès le 3^e oubli**.
- **Annulation d'un repas, 3 jours avant sur le portail, sinon il sera facturé.**
Une majoration de **2 € s'appliquera à partir de 3 absences non justifiées**.
- **En cas de maladie**, prévenez le coordonnateur et le directeur avant le repas prévu, ou envoyez un justificatif médical sous 8 jours à : education@mairie-vitre.fr



Service Éducation et Restauration

Le **service** est à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches du **lundi au vendredi de 8h30 à 12h00**, et **sur rendez-vous de 13h30 à 17h00**. Une borne de connexion est mise à disposition.

Les coordonnateurs de chaque école sont également disponibles pour répondre à vos questions.

12 place du Château

Tél : 02.99.75.54.08

Mail : education@mairie-vitre.fr

<http://portailfamille.mairie-vitre.fr>

